

NECESSITE DE DEVELOPPER LES PARCS PHOTOVOLTAÏQUES – SEANCE DU 18.11.2010

Voeu d'urgence de Jean PICART sur la nécessité de développer les parcs photovoltaïques

Le 17 décembre dernier, je déposai un vœu d'urgence sur la possibilité d'installer un parc photovoltaïque sur une petite partie de la base militaire du 3ème R.H.C. dont la superficie est de 450 hectares environ. J'avais recueilli un avis favorable du chef de corps qui transmettait le dossier à son état major.

Je vous rappelle que la réponse de ce dernier était négative. Depuis cette date, je n'ai pas de nouvelles de ce vœu d'urgence. C'est pourquoi, je me permets d'intervenir à nouveau. 20 ou 30 hectares de parc solaire à l'extrémité d'un terrain de 450 hectares ne compromettent pas la sécurité.

Il faut savoir ce que l'on veut, le Grenelle de l'Environnement et le développement durable ne peuvent se satisfaire d'une réponse négative. Il faut mettre les décisions en concordance avec les bonnes intentions.

Il me semble dans ce cas de figure que l'assemblée départementale devrait s'adresser directement au nouveau premier ministre et pourquoi pas au Président de la République pour leur demander de bien vouloir réexaminer la position négative du ministre de la Défense.

Quelle que soit la position que nous prendrons sur le parc solaire à la Gare TGV ; je ne doute pas que l'assemblée départementale soutiendra cette proposition visant à installer un parc solaire à ETAIN-ROUVRES.

EXTENSION JUSQU'A ETAIN DE CERTAINES NAVETTES TGV – SEANCE DU 18.11.2010

Voeu d'urgence de Jean PICART sur l'extension jusqu'à ETAIN de certaines navettes TGV

Depuis la mise en place des navettes TGV, je suis régulièrement intervenu pour la mise en place de navettes depuis la base du 3ème R.H.C. d'ETAIN-ROUVRES jusqu'à la gare TGV via ETAIN et VERDUN.

Rien ne bouge à ce jour. Je reprécise à nouveau ma demande. Peut-on organiser des navettes en fin de matinée le vendredi avec retour le dimanche soir ; à titre expérimental pendant un an par exemple.

Au 3ème R.H.C., nous avons bon nombre de célibataires géographiques qui regagnent la région parisienne en fin de semaine. Pourquoi ne pas solliciter le 3ème R.H.C. pour confirmation d'un besoin justifié ?

SUBVENTIONS OCTROYEES AUX CHANTIERS D'INSERTION – SEANCE DU 22.10.2010

Question orale de Jean PICART sur les subventions octroyées aux chantiers d'insertion

Je souhaite intervenir une nouvelle fois sur les conditions d'attribution de la subvention octroyée aux chantiers d'insertion.

Cette subvention est versée en trois fois : 40% + 40 % + 20%. Le reliquat de l'année 2009 a été versé le 17 juin 2010. La première participation de 40% pour 2010 a été versée le 18 août 2010. Le second versement de 40% toujours pour 2010 vient en général à la fin de l'année en cours. Quant au reliquat 2010, il viendra plus tard en 2011.

De ce fait, certains chantiers et notamment le GIPCE sont confrontés à des difficultés de trésorerie. Ils doivent chaque mois assurer les rémunérations et les charges sociales des moniteurs et salariés sous contrat.

C'est pourquoi, je sollicite un raccourcissement des délais de versement de cette subvention.

Question orale de Jean PICART sur la sectorisation des collèges

La Révision Générale des Politiques Publiques se poursuit dans la Meuse, comme partout en France malgré la contestation émise à l'occasion des élections régionales des 14 et 21 mars.

Je veux parler de la sectorisation des collèges et plus particulièrement des établissements d'ETAIN et BOULIGNY. Plusieurs réunions ont été organisées avec pour objectif de transférer 70 élèves du collège d'ETAIN vers celui de BOULIGNY.

e me permets d'attirer l'attention de l'Assemblée Départementale sur cette question. Je ne parviens pas à comprendre le but de cette opération.

S'agit-il d'améliorer les conditions éducatives des collégiens ? Je ne le crois pas.

Démonstration est faite que les résultats au brevet sont excellents dans les deux collèges. A ETAIN, le passage en seconde est supérieur aux moyennes départementales ou régionales. A BOULIGNY, le collège se situe un peu au dessous de ces mêmes moyennes mais les résultats sont honorables. De plus, il n'est pas menacé de fermeture d'autant moins que les effectifs attendus pour les toutes prochaines années sont en augmentation. Les prévisions d'effectifs officiels se situent à 180 en 2012. Si besoin était pourquoi ne pas envisager une coopération entre les collèges de BOULIGNY et de PIENNES distants de moins de trois kilomètres, comme je ne cesse de le proposer depuis plusieurs années. Et qu'on ne me réponde surtout pas que cette coopération est impossible puisque les départements sont différents ; à l'heure de la mondialisation, des échanges « libres et non faussés » rien n'est impossible.

Qui serait gagnant avec cette restructuration ? Les élèves ? Pas du tout. Essentiellement l'Etat qui saisirait l'occasion d'économiser des postes dans les deux établissements avec une augmentation des effectifs par classe. Tel est l'objectif essentiel de la R.G.P.P.

Déjà pour la rentrée 2010, il est prévu de supprimer l'équivalent de 23 postes dans les collèges meusiens dont un au collège d'ETAIN avec neuf élèves en plus ! Je vous demande, mes Chers Collègues, de chercher l'erreur.

Cela dit, je vous soumets une proposition. En 2014, nous devons être définitivement fixés sur l'avenir du 3ème R.H.C. que nous avons réussi ensemble à sauver en 2008. Même si je suis par nature d'un optimisme mesuré, aujourd'hui, je ne crois pas au pire. J'ajoute que l'actuel projet, s'il était retenu, ne s'appliquerait au plus tôt qu'à la rentrée de septembre 2011. 2014, ce n'est qu'après demain...

C'est pourquoi, je vous propose d'attendre 2014 pour nous prononcer définitivement sur la restructuration de ces deux collèges. Rien ne presse.